



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 NOVEMBRE 2017**

Le 09 novembre 2017, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT et Aline BRIERE

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Juan-Carlos RUBIO, Mickaël BEAUQUIS et Nicolas ROUMESTAN.

**Absents excusés** : Mesdames Alexandra BEAUQUIS et Christiane DAUNIS (pouvoir à Annie TISSOT); Messieurs Eric CHASSAGNE (pouvoir à Nadine COULON) et Jean-Marc GATELET.

Madame Ghyslaine LESUEUR a été nommée secrétaire de séance.

**En préambule :**

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point concernant un avenant à la convention de financement avec le Département dans le cadre des travaux d'aménagement du giratoire. Cette demande est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**ORDRE DU JOUR :**

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 12 octobre 2017.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**1. Finances :**

- ❖ **Budget principal de la Commune - ligne de trésorerie**

La commune de Marcellaz-Albanais devrait prochainement signer une cession de terrain pour un montant de 489 500 €. Dans cette attente, pour la bonne gestion des finances de la commune, l'ouverture d'une ligne de trésorerie s'avère nécessaire. Cette décision est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

- ❖ **Avenant à convention de financement-aménagement du giratoire**

Dans le cadre des travaux d'aménagement du giratoire, une convention de financement de ces travaux avait été signée avec le Département en date du 15/09/2016. Cette convention prévoyait un acompte de 40% sur présentation d'une situation financière et le solde sur présentation du décompte final des travaux. Afin que le Département puisse verser un second acompte avant le décompte final, il est proposé un avenant à cette convention, qui est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**2. Archives communales :** convention de mise à disposition d'un archiviste du Centre de Gestion de Haute-Savoie.

En 2013, une mission importante d'archivage par le service archive du CDG avait été effectuée et il avait été convenu qu'une maintenance serait enclenchée tous les deux ans. Une nouvelle maintenance étant prévue début décembre 2017 pour une durée de 6 jours de 8 heures à 46.00€ de l'heure, soit 2208.00€ la mission, il est nécessaire de rédiger une convention, acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**3. Foncier :** Convention de concession temporaire d'occupation d'une parcelle communale

Il est proposé de concéder à un agriculteur de la Commune une parcelle de terrain, sise au lieu-dit « Pré Charnet », d'une contenance de 1 ha 24 a 30 ca, cadastré AC 339 et située en zone NE (Naturelle d'Equipement). Il est par conséquent nécessaire de formaliser les termes de l'accord entre les deux parties dans une convention de concession temporaire d'occupation. La redevance annuelle proposée pour cette occupation serait de 110€/ha, à verser par l'agriculteur. Le Maire est autorisé à l'unanimité à signer cette convention.

**4. Urbanisme/Voirie :**

❖ Conventions de déneigement – hiver 2017/2018

La commune n'ayant qu'un agent technique pour assurer le déneigement et le salage des routes et des abords des bâtiments communaux, il est proposé de faire appel pour l'hiver 2017/2018 à deux professionnels pour effectuer une partie de ces travaux. Les termes de l'accord entre les parties doivent être formalisés dans une convention, pour chaque professionnel avec un tarif horaire de 45.50 € HT avec matériel fourni par la Commune. Ces deux conventions sont acceptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

❖ Dossiers en cours

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
DP	DP 74 161 17 X 0046	DAUNIS Gilles	<a href="#">remplacement de la clôture</a>	le Carillon	<b>ACCORDÉE le 24/10/2017</b>
	DP 74 161 17 X 0047	EDR-ENR Solaire pour CANDUSSO Bruno	<a href="#">panneaux photovoltaïques</a>	le Carillon	<b>ACCORDÉE le 07/11/2017</b>
	DP 74 161 14 X 0037 (prorogation)	GRUFFAZ Maurice	<a href="#">division en vue de construire (1 lot)</a>	Joudrain	<b>prorogée jusqu'au 03/11/2018</b>
	DP 74 161 17 X 0048	BARBIERI Fabrice	<a href="#">réfection d'un pan de toiture</a>	Oilly	<b>ACCORDÉE le 09/11/2017</b>
	DP 74 161 17 X 0049	MILLERS Raymond	<a href="#">modification d'une ouverture</a>	Faramaz	<b>en cours d'instruction</b>
	DP 74 161 17 X 0050	JMOUR Alain	<a href="#">remplacement de la porte de garage</a>	lotissement "les Villas des Songeons"	<b>en cours d'instruction</b>

PA/PC	PA 74 161 17 X 0001	CIC Aménagement Foncier	<u>lotissement (14 logements)</u>	le Faubourg	<b>ACCORDÉ le 22/09/2017</b>
	PC 74 161 14 X 0023-M01 (modificatif)	AST PROMOTION	<u>modifications façades + murs de soutènement</u>	Chef-lieu	<b>en cours d'instruction</b>
	PC 74 161 17 X 0009	BOLAT Ali Osman	<u>réhabilitation d'une ferme</u>	Peignat	<b>dossier incomplet</b>
	PC 74 161 17 X 0010	GIORDANO Mickaël	<u>maison individuelle</u>	la Molière	<b>en cours d'instruction</b>
	PA 74 161 17 X 0002	IMMODEC	<u>lotissement (23 logements)</u>	le Faubourg	<b>dossier incomplet</b>
	PC 74 161 15 X 0011-M01 (modificatif)	BELLIARD Josquin	<u>modification façade et emplacement de l'abri voitures</u>	Chef-lieu	<b>en cours d'instruction</b>
	PC 74 161 17 X 0011 (précaire)	MIEGE Emile	<u>installation d'un mobil-home</u>	Peignat	<b>dossier incomplet</b>
	PC 74 161 17 X 0012	MIEGE Emile	<u>réhabilitation d'une ferme</u>	Peignat	<b>dossier incomplet</b>
	PC 74 161 16 X 0016-T01 (transfert)	CHARTIER Aurélien	<u>réhabilitation d'une ferme</u>	Chaunu	<b>ACCORDÉ le 30/10/2017</b>
	PC 74 161 17 X 0013	VULLIOUD Franck	<u>maison individuelle</u>	Chaunu	<b>consultations en cours</b>
	PC 74 161 15 X 0006-M01 (modificatif)	BAUQUIS David et VERGES Laura	<u>modification coloris couverture</u>	Chaunu	<b>en cours d'instruction</b>
	PC 74 161 17 X 0014	EARL La Ferme des Prailles	<u>extension d'un bâtiment agricole</u>	les Prailles	<b>consultations en cours</b>

### 5. Intercommunalité : Présentation du PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable)

Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, a été présenté aux élus intercommunaux au cours de la séance du lundi 30 octobre 2017 et doit l'être également aux conseils municipaux des 18 communes de l'Albanais. Il a fait l'objet d'une présentation et d'un débat au cours de la séance du jour. Il est proposé aux membres de l'assemblée d'en approfondir l'étude et de transmettre à Monsieur le Maire ses observations et propositions, ce qui permettra au Conseil Municipal d'apporter sa contribution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 23h00.

A Marcellaz-Albanais, le 17 novembre 2017.

**Le Maire,**  
**Jean-Pierre LACOMBE**




